

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Rédaction : Téléphone N° 6 10 31

Publicitas, Sion : Téléphone 2 12 36

ANNONCES

Publicitas, Martigny : Téléphone 6 10 31

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an Fr. 10.-
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 15.50
ETRANGER : Un an Fr. 18.-
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 24.-
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX N° 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste
à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES RECLAMES

le mm.-ligne
ou son espace

le mm.-ligne
2 colonnes/81 mm.

9 ct. CANTON 20 ct.
11 ct. SUISSE 30 ct.
12 ct. ETRANGER 50 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX N° 485

Règle des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

En suivant les épreuves physiques du recrutement

(Article retardé)

Il y a quelques jours se sont déroulées à Martigny-Ville les opérations de recrutement pour les conscrits des communes environnantes et allant, sauf erreur, de Chamoson à Evionnaz.

On sait que ce sont les conscrits de la classe 1927 qui cette année doivent passer sous la toise et qu'après leur visite sanitaire ils sont soumis aux épreuves d'aptitudes physiques dans les disciplines suivantes :

1. Course de 80 m. en 11,2 secondes et moins, pour la note 1.
2. Saut en longueur avec élan, 4 m. 50 et plus, pour la note 1.
3. Lancer en longueur, poids de l'agrès 500 gr., 38 m. et plus, pour la note 1.
4. Grimper de corde ou perche de 5 m. en 6 secondes ou moins.
5. Course de fond de 3 km. en 13 minutes 30 sec. (l'année dernière en 14'30).
6. Marche de 25 km. en 5 heures. Celle-ci a dû être effectuée avant les opérations de recrutement, dans les organisations s'occupant de l'instruction préparatoire.

C'est M. Charles Bertrand de Monthey, notre instructeur de gymnastique bien connu, qui fonctionnait comme chef expert assisté de MM. Francis Pellaud, chef I. P., Marcel Giroud, contrôleur, Martigny-Ville, et d'un représentant de la Police cantonale.

Comme nous avons demandé à M. Bertrand de bien vouloir nous faire part de ses impressions sur ces épreuves — à l'intention des lecteurs du *Confédéré* — nous croyons pouvoir résumer sa déclaration par les quelques lignes suivantes :

— Eh ! bien voilà, nous a répondu sans ambages notre aimable interlocuteur, si nous sommes satisfaits des résultats de certaines communes telles que Fully, Martigny-Bourg, Ville, Saxon, nous ne pouvons, par contre, l'être entièrement pour d'autres localités.

Ainsi et comme il sera facile de s'en rendre compte par les résultats, ce seront une fois de plus les communes où les cours d'I. P. ont été suivis de façon sérieuse et où existe une société de gymnastique en activité normale qui enregistreront les résultats favorables. Par contre, il est très regrettable de constater la négligence de certaines Administrations communales à vouer tous les soins nécessaires à la préparation de leurs futurs conscrits. La faute n'en est donc pas tellement à ceux-ci qu'aux autorités responsables, car il est en effet indiscutable qu'en faisant appliquer les entraînements obligatoires, on verrait de meilleures notes s'aligner aujourd'hui.

D'ailleurs, tout conscrit déclaré apte au service et qui dépasse le chiffre de 10 pour les cinq épreuves ou même qui obtient une note 4 dans une épreuve alors que les autres seraient excellentes, sera astreint à suivre le cours complémentaire de 80 heures prescrit à cet effet.

On voit donc l'intérêt qu'il y a à ne pas négliger la préparation de nos recrues en vue de ces épreuves physiques, conclut M. Bertrand.

C'est pourquoi il nous paraît presque superflu ici d'insister pour qu'à l'avenir, dans l'intérêt de toute notre jeunesse qui est l'avenir de notre pays, on développât encore plus, surtout dans nos communes rurales, la gymnastique scolaire et post-scolaire. Il faut que nos futures recrues valaisannes fassent honneur à leur canton non seulement par leur esprit patriotique, mais par leurs résultats aux épreuves physiques, démontrant qu'elles ont une âme saine dans un corps sain.

Les attaques de la radio russe

Les attaques répétées de la Radio de Moscou au sujet de la présence d'internés russes en Suisse ont fait l'objet d'une discussion au Conseil fédéral. Le chef du Dépt politique fédéral fera une déclaration officielle à ce sujet au Conseil national. On peut dire maintenant déjà que ces attaques sont absolument dénuées de fondement. Le Conseil fédéral est disposé à donner la possibilité à une commission d'enquête internationale, comprenant également des Russes, de se rendre compte de l'état et du traitement des internés russes en Suisse. La Suisse n'empêche nullement les internés russes de quitter le pays, mais il faut dire que les Alliés ont refusé jusqu'ici de recevoir les Russes qui sont en Suisse.

En passant...

Le Valais et l'épuration

Dans un récent numéro du *Confédéré*, un correspondant se demandait pour quelle raison le Gouvernement valaisan, à l'instar de ceux de divers cantons, n'expulserait pas les étrangers indésirables.

Il brossait un petit tableau de ces gens qui exaltaient les beautés de l'ordre nouveau à l'époque où MM. Hitler et Mussolini menaient le monde à leur guise et il émettait le vœu le plus simple :

Pourquoi ne rentreraient-ils pas, maintenant, dans leur pays ?

Cet entrefilet — nous le savons — a jeté un froid dans certains milieux où des gens aujourd'hui muets ont senti un frisson parcourir leur échine un peu souple.

Ils songeaient sans doute au beau temps où ils ne perdaient pas leur accent italien pour vanter les succès allemands.

A les voir et à les entendre, ils semblaient gagner la guerre en vidant des pots ou en indisposant leurs voisins de leurs proclamations de foi fulgurantes.

Ces stratièges allaient, plus tard, appliquer toute leur science militaire à un maniement d'arme impeccable :

Ils changèrent leur fusil d'épaule !
Le blanc étant la couleur de l'innocence, ils jugèrent prudent d'abandonner les chemises noires.

Cette conversion eut le don d'exaspérer bien des citoyens, à commencer par notre correspondant qui ne l'attendait pas si rapide.

Il faut être indulgent à la faiblesse humaine. Les Italiens et les Allemands qui séjournèrent dans le canton n'ont pas été les seuls à « évoluer » au gré des événements.

L'autre jour nous avons reconnu dans un cortège socialiste un gaillard qui, au début des hostilités, ne jurait que par Oltramare :

Il avait commencé par changer de chemise et maintenant il changeait de drapeau !

Mais il demeurait le même éberlué.
Qu'on fiche à la porte immédiatement les gens qui ont agi en traîtres, en espions ou en agitateurs, d'accord, à condition toutefois qu'on le fasse en s'appuyant sur des preuves.

Quant à ceux qui ont hurlé avec les loups pour se faire ensuite en bons petits moutons, examinons leur cas avant de les juger.

Peut-être ont-ils péché plus par vantardise ou par imprudence que par malignité.

S'ils n'ont pas mis en péril nos institutions, porté atteinte à la sécurité du pays ou travaillé sournoisement à notre perte, il n'y a pas lieu de les reconduire à la frontière.

Il y avait naguère à Sion quatre ou cinq Allemands qui formaient une cellule et qui se réunissaient régulièrement pour échauffer des plans où la fantaisie et l'imagination suppléaient à la technique.

Or, au début du conflit mondial, on les vit déguerpir un à un, si bien que les autorités n'ont pas maintenant à leur montrer la porte de sortie.

Ils auront certainement trouvé en Allemagne un régime auquel ils aspiraient et dont ils voulaient nous faire admirer les différents aspects.

Si les rapports entre Italiens et Valaisans n'ont pas été aussi tendus en un pays où le soleil échauffe un peu les esprits il faut en attribuer le mérite à la fois aux autorités et à M. Ambrosi, consul royal d'Italie.

Les rapports de courtoisie et d'amitié qu'ils entretenaient ont permis d'éviter bien des malentendus et d'apaiser bien des difficultés.

M. Ambrosi qui va nous quitter d'un moment à l'autre éprouvait pour le Valais un attachement

Energie-Ouest-Suisse

La société anonyme l'Energie-Ouest-Suisse à Lausanne a terminé, avec l'année 1944, ses 25 ans d'existence ; elle a eu le chagrin de perdre, l'été dernier, son vice-président, Emmanuel Dubochet, un des fondateurs de l'EOS, qui a été remplacé par M. A. Bron de Lausanne. L'exercice a été marqué par la construction de nouvelles installations pour améliorer les conditions de l'exploitation. Des travaux importants ont été entrepris dans diverses régions.

La production d'énergie ainsi que la quantité achetée par EOS en 1944 a atteint 489 millions de kwh, contre 471 millions en 1943 ; ce sont surtout les livraisons en Suisse allemande qui sont en augmentation ; l'exportation s'est réduite à des échanges d'énergie.

L'assemblée générale des actionnaires, qui groupe des corporations de droit public, tenue sous la présidence de M. V. Buchs (Fribourg), a approuvé les propositions du Conseil d'administration

sincère et qu'il manifestait non seulement dans ses propos, mais dans ses actes.

Tout au long de la guerre il garda une humeur égale et il s'appliqua d'un cœur loyal à dissiper les différends qui pouvaient surgir entre ses administrés et les citoyens valaisans.

Un haut magistrat nous disait dernièrement : « Un autre homme à sa place eût pu nous créer des ennuis multiples. »

Nous avons eu souvent l'occasion d'approcher M. le consul Ambrosi, toujours il nous a séduit par son sens de l'humain, son respect des convictions d'autrui, son esprit conciliant.

Au cours de l'autre guerre il avait été, comme tant d'autres, atteint dans sa santé, mais bien qu'il ne fût pas remis, il oubliait son état pour accorder sa sollicitude et aussi son affection à tous ceux qui imploreraient son aide.

Tel qu'il fut il est demeuré : courtois sans obsequiosité, simple et généreux, digne et sensible.

Au temps de la splendeur de l'Italie, il voulait bien nous accorder son amitié sans jamais risquer la moindre allusion aux problèmes politiques.

Maintenant que son pays cherche sa voie au milieu des douleurs et des dangers, nous ne refuserons pas à M. Ambrosi notre estime et notre sympathie.

Il avait été marqué par la souffrance et comme il avait su la dominer, il témoignait par son comportement, d'une philosophie amène et souriante.

Cette forme du courage — une des plus hautes qui soient — nous a toujours touché.

Jamais nous n'oublierons qu'à l'époque où l'Axe était tout puissant, M. le consul Ambrosi usa de son influence et de son autorité pour favoriser les rapports de bon voisinage au lieu d'envenimer la situation.

Nous pourrions évoquer des faits qui sont tout à son honneur.

Il recommandait toujours à ses administrés de respecter les lois, les traditions, la mentalité du pays dans lequel ils vivaient et lui-même il prêchait d'exemple.

Ce que nous hésitions à lui dire en un temps où nos propos auraient pu passer pour de la flagornerie, on nous permettra bien de le lui exprimer à présent qu'il songe à son départ et que la guerre est terminée en Europe :

Il a, par son tact, sa compréhension, sa bonté, rendu au Valais d'éminents services.

Le Valais n'aura pas l'ingratitude de les méconnaître.

Il fallait que cela fût dit afin de remettre toute chose au point.

S'il existait dans le canton des indésirables, nous serions les premiers à demander leur expulsion.

Certains cas seront d'ailleurs examinés, mais il n'est pas question de condamner qui que ce soit sur des potins, des présomptions ou des commérages : La justice avant tout.

La bienveillance et la compréhension dont M. le consul Ambrosi a fait preuve à notre égard devraient nous inspirer des sentiments analogues.

Il ne s'agit pas du tout — répétons-le — de fermer les yeux sur des abus éventuels, mais simplement de juger des hommes et des choses dans un esprit d'équité.

Le Valais n'a pas attendu la fin des hostilités pour faire sa police et c'est la raison pour laquelle aujourd'hui l'épuration qui s'impose ailleurs ne paraît pas urgente ici.

Les quelques têtes brûlées qui eussent pu servir de cible ont depuis longtemps disparu de notre horizon.

Quant aux têtes sans cervelle, elles sont moins dangereuses... A. M.

sur l'emploi du solde de 4.675.232 fr. 76 de profits et pertes, soit l'attribution de 2.987.521 fr. 90 à divers amortissements, de 150.000 fr. au fonds de renouvellement, de 70.000 fr. au fonds de réserve général, de 1.120.000 fr. à un dividende de 3 1/2 % au capital-actions de 32 millions de fr., payé dès le 15 juin, et 347.710 fr. 86 à compte nouveau.

Le prix des porcs

Par décision du Conseil fédéral le prix des porcs a été élevé pour les producteurs de 22 ct. par kg. (poids vif) et de 25 ct. par kg. (poids d'abattage).

Le Conseil fédéral a accordé dans ce but une avance de 4 à 5 millions de francs à la Caisse de compensation des frais pour éviter de surcharger les consommateurs.

La Mutuelle Vaudoise

répartit annuellement ses bénéfices entre ses sociétaires.

Th. LONG, agent général, Bex.

A travers le monde

Manifestations contre le roi Léopold. — De violentes manifestations contre le roi Léopold sont signalées dans toute la Belgique. A Waterloo, où une manifestation avait été organisée devant le monument qui rappelle la défaite de Napoléon, la foule a crié à plusieurs reprises : « Mort au roi Léopold ! » et « Pen-dez-le ! »

Le comité du parti libéral belge a voté lundi soir une résolution, adoptée par 88 voix contre 3, invitant le roi Léopold à abdiquer. Ce n'est qu'en abdiquant que le roi permettra au pays de se relever et de conjurer cet état de faiblesse constaté actuellement.

Les partis libéral et socialiste ont décidé de créer un comité central démocratique dont la tâche sera de s'opposer à toute tentative d'introduire dans le pays la dictature. Dans un appel à la population, l'Union syndicale annonce qu'elle est résolue à s'opposer avec vigueur à toutes les tentatives en vue de créer un régime fasciste.

Fusillade en Sicile. — On annonce qu'un conflit a éclaté en Sicile entre un groupe de séparatistes et la force publique. Selon les premières nouvelles, la police aurait appris que les séparatistes voulaient organiser clandestinement un transport d'armes près du village de Regalato. Les carabinieri royaux ont fait les sommations d'usage aux conspirateurs qui ont répondu en ouvrant le feu. Il s'ensuivit une fusillade qui a fait plusieurs morts et blessés.

Vol important à Lyon. — Dans la nuit de lundi, des bandits se sont introduits dans les locaux du Crédit Lyonnais, à Lyon. Après avoir assommé le gardien, ils ont fait main basse sur environ 30 millions de francs en billets de banque, puis ils ont pris la fuite !

Le retour du vainqueur. — Le général Eisenhower est arrivé lundi à l'aérodrome de Washington. C'est la première fois qu'il vient aux Etats-Unis depuis qu'il a été placé au commandement des opérations d'invasion en Europe.

Un demi-million de personnes ont fait un accueil triomphal au général Eisenhower. Les clefs de la cité lui ont été remises solennellement, tandis que les acclamations frénétiques montaient de la foule en délire. Un cortège de dix-huit voitures a passé sous un énorme arc de triomphe aux couleurs américaines.

Le montant des réparations. — Le journal new-yorkais bien connu « P. M. » apprend d'un correspondant de Londres que, selon des informations puisées à source sûre, M. Staline aurait exigé à Yalta que le montant des réparations à payer par l'Allemagne soit fixé à cent milliards de francs suisses. La moitié de cette somme devrait être attribuée à la Russie, l'autre étant à répartir entre les autres nations.

Le journal ajoute qu'à Yalta M. Roosevelt avait accepté la proposition de M. Staline comme base de discussion, tandis que M. Churchill refusait de se prononcer, la question n'ayant pas été examinée par ses experts financiers. Au cours de la discussion, M. Staline a expliqué que la moitié de cette somme se ferait en investissements et l'autre en produits de consommation. On croit savoir à Londres que M. Staline reprendra la question lors de la rencontre prochaine de Berlin.

Le procès des Polonais. — Radio Moscou a annoncé lundi que le procès intenté à seize Polonais accusés d'activité subversive à l'arrière des lignes russes vient de s'ouvrir à Moscou. L'un des accusés, l'ancien commandant de la ville de Lwow, nommé Jansen, aurait déclaré au cours de l'interrogatoire qu'il avait reçu des instructions spéciales de Varsovie en vue d'organiser des attentats terroristes contre les officiers et les troupes de l'armée rouge. Des attentats semblables auraient dû être organisés, de sorte que la culpabilité retombe sur des nationalistes ukrainiens. Sur les seize accusés, quinze ont fait des aveux complets ou partiels.

Propagande et agitation. — M. Stanislas Janxowski, l'un des principaux accusés du procès des Polonais de Moscou, a admis que, selon des instructions, le « Dépt des affaires étrangères du commandement polonais » avait envoyé des directives aux délégués dans les districts occidentaux de la Russie blanche et ailleurs pour empêcher l'établissement du pouvoir soviétique. Interrogé par le procureur comment cela pouvait être réalisé, sinon par la force, M. Janxowski a dit : « Cela devait être fait au moyen de la propagande et de l'agitation. Les directives étaient dirigées contre le pouvoir soviétique et non contre l'armée rouge. Je n'ai pas donné d'instructions pour que l'on résiste à l'armée. »

M. Jaskovitch, l'un des quatre principaux accusés, dit : « J'ai vécu légalement. Nous étions tous nommés ministres avec des pseudonymes. Cela fut fait par le gouvernement émigré de Londres qui nous fit parvenir ces noms par radio. » Des ordres avaient été donnés pour ne « livrer qu'un semblant de lutte aux Allemands ».

Les dangers que la Suisse a courus

Maintenant que la guerre a pris fin, on apprend de bonne source que la Suisse avait failli être envahie six fois durant cette guerre ! Et M. Perron, le correspondant bernois de la Suisse, donne les précisions suivantes :

La première alerte, c'est celle qui coïncida avec la violation de la Belgique et de la Hollande. Pendant trois jours on se demanda si la manœuvre enveloppante ne serait pas exécutée par les deux ailes, c'est-à-dire également par la Suisse. La Wehrmacht avait fait tous les préparatifs nécessaires à cet effet. Elle avait concentré des divisions blindées à notre frontière. Elle avait dévié les routes et les voies de communications conduisant vers notre territoire. Le pire était à craindre. La percée de Sedan, le succès total de la course à la mer rendirent l'invasion de la Suisse inutile.

Pourtant une seconde alerte se produisit quelques semaines plus tard, lorsque l'armée Guderian arriva dans la région de Pontarlier. Poursuivrait-elle son avance vers l'ouest ? Avait-elle pour mission d'occuper la Suisse et les passages des Alpes tout comme la Wehrmacht s'était emparée des routes des Pays-Bas et des Flandres ? On pouvait le redouter. Heureusement pour nous, les blindés de Guderian infléchirent leur marche vers le nord pour prendre à revers les derniers défenseurs de la ligne Maginot.

La Suisse, demeurée indemne alors que toute l'Europe occidentale était conquise, connut alors une période de détente relative. L'ouverture des hostilités contre la Russie semblait nous avoir libéré de la menace que constituaient à proximité de notre territoire de fortes réserves allemandes. La situation stratégique se modifia du tout au tout lorsque les Américains débarquèrent en Algérie. Dès ce moment, les Allemands avaient besoin de bonnes lignes de communications avec leur armée d'Italie. Or, la meilleure passait par le Gothard. Mais, nos précautions avaient été prises. C'est probablement pour cela que rien ne fut tenté contre nous.

Au printemps de 1943, les incessantes violations de notre neutralité par les bombardiers britanniques qui empruntaient notre espace aérien pour aller détruire les usines de Turin et de Milan, provoquèrent de vives réclamations de l'Allemagne. On nous accusa — bien à tort — d'une certaine complaisance à l'égard de la Grande-Bretagne. C'est alors qu'on parlait couramment en Allemagne d'une expédition punitive contre les Suisses dont les sympathies pour les adversaires de l'Axe étaient manifestes. Des raisons économiques incitèrent cependant l'O.K.W. à renoncer au plan qu'il avait étudié.

Les deux dernières alertes se situent en septembre 1943, peu après la capitulation italienne et au printemps de 1944. Dans le premier cas, on sait que l'Allemagne songea d'abord à s'emparer par un coup de main hardi — comportant notamment un large emploi de troupes parachutées — de la ligne du Gothard, afin d'être en mesure de ravitailler régulièrement l'armée Kesselring assez mal en point après l'effondrement du régime fasciste. Mais une telle manœuvre n'avait de sens que pour autant qu'elle eût mis en mains de la Wehrmacht une ligne ferroviaire intacte — ou du moins susceptible d'être rapidement remise en état. La minutie des préparatifs de défense faits par notre armée, l'ampleur des destructions prévues amenèrent les stratèges allemands à la conviction que les chances de réussite étaient vraiment trop minces. Une fois de plus la vieillesse avait détourné un danger redoutable.

Quant aux événements qui se déroulèrent au printemps de 1944, ils sont encore enveloppés d'un certain mystère. On redoutait à Berne que les dirigeants nazis qui venaient d'arrêter l'amiral Horthy, régent de Hongrie, et qui avaient instauré à Budapest un gouvernement à leur dévotion, tentassent un coup semblable à leur dévotion, tentassent un coup semblable à leur dévotion. Et cette alerte se termina comme les cinq précédentes.

Bureau de placement radical

- On engagerait un certain nombre de mineurs.
- Patrons libéraux-radicaux, intéressez-vous à nos demandes d'emploi émanant de membres de notre Parti.
- Famille radicale cherche jeune fille pour servir au café et aider au ménage dans village du Centre. Vie de famille.
- Jeunes libéraux-radicaux à la recherche d'un emploi, adressez-vous à notre bureau de placement politique.
- Jeune homme, 20 ans, robuste, cherche emploi comme aide-chauffeur ou magasinier. Connaissance de la comptabilité et de la sténo, aiderait éventuellement au bureau. Urgent.
- Un jeune homme trouverait place comme domestique de ferme pour la saison chez M. Bornet à Champéry. Ecrire directement.
- Homme, 33 ans, contremaître et chef de chantier, capable d'initiative, cherche emploi dans la construction de routes ou dans le bâtiment.
- Jeune homme avec formation commerciale cherche place comme garçon de bureau débutant dans industrie privée de la place.
- Hôtelier cherche casseroles pour la saison d'été. Urgent.
- Chauffeur en possession du permis rouge, père de famille, cherche place dans son métier ou dans une autre branche. Il s'agit d'un homme actuellement sans travail et qui mériterait d'être placé rapidement.
- Particulier renseignant : écrire au Secrétariat du Parti libéral-valaisain, Sion.

Nouvelles du Valais

Mort de Monsieur Raymond Evéquo

C'est par la voie d'un quotidien lausannois que nous avons appris au début de l'après-midi d'hier la nouvelle du décès, après une douloureuse maladie, de M. Raymond Evéquo, qui fut, on doit bien le dire, le chef le plus influent du parti conservateur durant ce dernier quart de siècle.

M. Raymond Evéquo, fils de Maurice, est né à Conthey en 1863. Lancé jeune encore dans la politique, il s'imposa devant le parti conservateur valaisain qu'il présida et à l'égard duquel il eut à jouer le rôle délicat de Nicolas de Flue à l'époque non lointaine où l'union ne paraissait précisément pas régner en maîtresse au sein de notre parti de la majorité gouvernementale.

Au Grand Conseil valaisain, qu'il présida en 1896, Raymond Evéquo a aussi joué un rôle des plus en vue et ses passes d'armes soit avec MM. Camille Desfayes et Gamillo Crittin resteront mémorables.

Le défunt qui fut également préfet du district de Conthey, député pendant un demi-siècle au Grand Conseil, conseiller national et conseiller aux Etats durant 40 ans, avait présidé le Conseil national en 1923 ; M. Evéquo avait aussi présidé de la Fédération suisse des avocats ; il a présidé d'autre part le parti conservateur suisse.

C'est un grand lutteur politique qui disparait et qui a surtout combattu notre parti et nos idées. Mais aujourd'hui devant sa tombe nous ne verrons plus en lui qu'une personnalité valaisanne dont nous ne partageons pas les idées, mais dont le rayonnement a dépassé largement le cadre cantonal. Le nom de Raymond Evéquo restera gravé dans l'histoire valaisanne et le parti conservateur perd en lui un de ses grands piliers qui sera difficilement remplacé.

Que la famille en deuil veuille agréer nos sincères condoléances. R.

Charrat. — † Uve Julie Biolaz. — A Charrat est décédée dans sa 73e année après une pénible maladie courageusement supportée Mme Uve Julie Biolaz née Lugon, une bonne maman unanimement estimée.

A sa famille dans l'affliction va notre sincère sympathie.

Sierre. — † M. Charles Bérard. — Demain sera enseveli à Sierre M. Charles Bérard, marchand de vins et propriétaire du Casino de Sierre, qui a joué un rôle en vue dans la Cité du Soleil. M. Bérard est décédé en vue de la maladie dans sa 71me année.

Nous présentons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

Tué en forêt. — Dans la région de Zermatt, deux hommes étaient occupés à une coupe de bois, MM. Mooser et Summermatter, alors qu'un énorme sapin tomba à terre. M. Mooser fut happé par une grosse racine et projeté à plusieurs mètres de distance. Le malheureux, grièvement blessé, ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Le Dr Gentinetta, appelé sur les lieux, ne put que constater le décès. La victime, très honorablement connue, était âgée de 68 ans et habitait Taesch.

Suites mortelles d'un accident. — On se souvient qu'il y a environ un mois, M. Jos. Carron, électricien, de Verségères, travaillant au sommet d'un poteau à Dionnay, fut entraîné dans sa chute par celui-ci dont le pied avait cédé. Il se trouva ainsi étendu sous le poteau avec un crampon enfoncé dans la poitrine. Le poumon perforé, il fut transporté à l'Hôpital de Martigny où depuis quatre semaines il vécut avec 39 à 40 degrés et de grandes souffrances. Il vient de succomber à l'âge de trente ans, laissant dans la désolation que l'on devine une veuve de 25 ans et un bébé, à qui nous présentons toute notre sympathie émue.

Chamoson. — L'Alpe à Chamosentze. — On nous écrit encore à ce sujet :

La commission des alpes qui préside avec compétence M. le conseiller Pascal Carruzzo a fixé au samedi 23 juin la montée du bétail à cet alpage. Cette date est toujours pour les éleveurs, amateurs de reines, propriétaires de bétail et sympathisants, une manifestation qui tient de très près à la vie chamosarfaise.

Cette année elle sera marquée par un nombre inusité de reines. Plusieurs d'entre elles d'ailleurs ont quitté les gras pâturages de l'Entremont, de Nendaz, de Conthey, de la Noble Contrée, pour venir disputer à nos anciennes luteuses le titre si envié de « Reine de Chamosentze ».

On chuchote qu'une reine d'alpage « renommée » n'emprunterait même pas la route de la plaine pour accéder au dit alpage. Aucun pronostic n'est permis. Et samedi, sur l'alpe fleurie, nous deviserons de bon cœur avec les propriétaires de reines. Alors vainqueurs et vaincus trinqueront le verre de l'amitié, feront part de leurs succès, de leurs futurs espoirs et certains peut-être de leurs déceptions. Cela dans le cadre si caractéristique de l'heureuse collaboration qui règne dans notre commune. Et maintenant, mon cher Henri, cher Martial, à qui le pompon ? A qui la jouvencelle ?

XZ.

Demain, l'été. — C'est en effet demain jeudi à 19 h. 52 que l'été commencera par l'entrée du Soleil dans le signe du Cancer (Ecrevisse). Ce sera le solstice d'été, soit le jour le plus long de l'année et puis dès cet instant les jours iront en décroissance.

Carburant liquide pour machines agricoles. — Les demandes de carburant liquide pour machines agricoles pour la période juillet-août doivent être adressées jusqu'au 25 juin 1945 au plus tard à l'Office cantonal pour la culture des champs, Sion.

Fête des motocyclistes valaisans à Martigny, le 24 juin 1945.

Tous les motocyclistes du canton se donneront rendez-vous le 24 juin 1945 à Martigny, à l'occasion de la Lands-gemeinde du Moto-club valaisain organisée par le M.-C. de Martigny. Cette fête cantonale coïncidera avec le 25e anniversaire de la fondation du Moto-Club de Martigny.

Les clubistes octoduriens préparent fébrilement cette manifestation et mettent tout en œuvre pour que la réussite de cette journée soit complète.

Jetons un coup d'œil sur le programme : il y aura une course d'obstacles en moto, des jeux d'adresse divers, sans oublier le bal et une cantine des plus soignées. Le début des concours est fixé à 13 h. 30 sur la place de fête, Parc des Sports.

Une belle journée en perspective !

Trois cours de musique aux Haudères. — La musique, certes, s'accompagne des moindres lieux sur terre et se passe, mieux qu'aucun autre art, de décors. Et pourtant, qui n'a éprouvé, quelque part en montagne, entre terre et ciel, combien le cœur chante plus clair et plus libre ?

Voilà sans doute pourquoi M. André de Ribaupierre et le quatuor de Lausanne invitent une fois de plus les mélomanes à suivre aux Haudères, dans le val d'Hérens, un triple cours réservé aux violonistes, altistes et violoncellistes désireux de se perfectionner dans leur art. Ces cours auront lieu du 9 au 28 juillet.

Précisons que les auditeurs sont admis à tous les cours et que les élèves se produiront dans de « Petits concerts » donnés en faveur d'œuvres de bienfaisance, les vendredis à 20 h. 30. *ocst.*

Conflit chez les ouvriers du bâtiment. — Voici le communiqué du Département de l'Intérieur publié à propos d'un conflit de salaires chez les ouvriers du bâtiment :

Les représentants des associations patronales et ouvrières valaisannes, signataires du contrat collectif du bâtiment du 21.5.41, se sont réunis à Sion samedi 9 juin 1945, en Tribunal arbitral, sous la présidence de M. Mce Troillet, président de l'Office cantonal de conciliation, ceci conformément aux dispositions de l'art. 16 du contrat.

Le Tribunal arbitral avait à se prononcer sur les questions suivantes :

a) Revision des salaires à partir du 2 mai 1945 et versement de la dernière allocation de renchérissement de 8 ct., décidée par les organisations centrales ;

b) Augmentation du salaire de base.

Après discussion, le tribunal arbitral a pris à l'unanimité les décisions suivantes :

1. Les salaires doivent être augmentés de 8 ct. pour tous les ouvriers qui n'ont pas bénéficié de cette allocation de renchérissement dès le 15.9.44, compte évidemment tenu des allocations partielles de renchérissement qui auraient été accordées à partir de cette date.

Ces augmentations sont dues à partir du 2 mai 1945.

2. Tous les ouvriers occupés chez les entrepreneurs doivent être considérés comme qualifiés, si l'employeur n'a pas fait auprès de la commission paritaire la réserve prévue à l'art. 3 du contrat collectif pour le paiement d'un salaire inférieur au minimum aux ouvriers non qualifiés.

3. La question du relèvement du salaire de base fera l'objet d'un nouvel examen approfondi du tribunal arbitral après enquête générale sur les salaires avec tableau de comparaison, à établir immédiatement par l'office social.

Déjà des abricots mûrs ! — (Inf. part.) Est-ce possible ? se diront à ce sujet de nombreux lecteurs. Et pourtant la nouvelle est exacte. On nous confirme en effet de source sûre qu'hier mardi 19 juin on a cueilli des abricots arrivés à maturité, et cela à Appenzel. Il s'agit d'un arbre — seul sujet — appartenant à M. Théophile Darioly qui a greffé lui-même cette variété précoce dont le nom n'a pu nous être fourni. Les fruits sont plutôt petits.

Des abricots mûrs au 19 juin, voilà un cas de précocité vraiment rare et qui peut s'expliquer par l'avance générale de la végétation qui est de près de trois semaines cette année sur une année normale.

Concours de projets pour architectes. — La Banque Cantonale du Valais ouvre un concours de projets pour la création d'un bâtiment administratif et locatif à Sierre.

Ce concours général, suivant les principes de la S.I.A., est ouvert à tous les architectes et techniciens établis dans le canton du Valais.

Le programme, ainsi que le plan de situation, sont remis gratuitement aux concurrents par les soins de l'agence de la Banque Cantonale à Sierre. Délai pour la remise des projets : 31 octobre 1945. Pour la visite du terrain, les concurrents s'adresseront à l'Agence de la Banque Cantonale à Sierre. *La Direction.*

Cinéma Rex, Saxon. — Le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, une superproduction en couleurs naturelles, *La Ville dorée*, un gigantesque spectacle qui fera date dans l'histoire du cinéma. Prague et ses tentations, c'est la ville dorée qui vous apparaîtra avec ses plaisirs dans une apothéose en couleurs. C'est l'époustouflante aventure d'une petite fermière fort jolie attirée par le mirage de la ville dorée. Christiane Sæderbaum en est l'interprète principale. Ce film vous sera présenté au cinéma REX de Saxon, vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 juin à 20 h. 30, dimanche matinée à 14 h. 30.

Sana valaisain. — *La Chanson du Sol Natal.* — Il nous plaît de signaler le joli succès qu'a recueilli ce petit chœur mixte ensuite du concert qu'il a donné à l'intention des malades, dimanche dernier. Si on ne peut placer cet ensemble au même niveau artistique que la Chanson valaisanne ou le Rd Chœur de Bercher, il faut reconnaître que le Rd abbé Crettol a droit à un légitime succès et à nos félicitations d'avoir créé ce chœur mixte d'une vingtaine de membres, qui chante si bien l'une des chansons de terroir. Le programme était riche de chansons gaies et plaisantes. On bissa *Le Vigneron monte à sa vigne*, *Gai printemps*, de Bovy. Une chanson du folklore breton, *Je me suis mal marié*, avec M. Papilloud comme soliste, fit rire auditeurs et auditeuses.

Soprani et alti s'exécutèrent en soli avec une aisance remarquable. D'ailleurs tous les morceaux furent interprétés avec amour et naturel. Relevons spécialement le fait que le programme complet (plus de 15 morceaux) fut exécuté sans avoir recours aux partitions. Bravo ! directeur, chanteuses et chanteurs du « Sol Natal », et merci pour l'heure charmante que vous nous avez procurée.

R. A.

Chambre valaisanne de commerce. — L'assemblée générale annuelle de cette Fédération aura lieu samedi 23 juin à 10 h. 15 à Champéry (Hôtel de Champéry). Ordre du jour :

1. Procès-verbal ; 2. Rapport présidentiel ; 3. Rapport de gestion 1944 ; 4. Comptes 1944 et rapport des vérificateurs ; 5. Budget 1945 ; 6. Election des membres de la Chambre ; 7. Divers ; 8. Conférence de M. Mce Aeschmann : « De l'économie de guerre à l'économie de paix ».

Chronique de Martigny

Prise de drapeau

La cérémonie de la prise du drapeau et de l'assomblation d'une Ecole de recrues d'artillerie de forteresse aura lieu le vendredi 22 juin 1945, à 19 h. 45, à Martigny, avec le bienveillant concours de l'Harmonie municipale.

Le Cdt. d'Ecole : Mamin, colonel.

L'incendie de la Maison blanche

La grande « Maison blanche » sise au sud-ouest du village de Ravoire et qu'on distingue tout spécialement de la plaine de Martigny, a été détruite ce matin mercredi par un incendie dont la cause n'est pas encore précisée. C'est vers 5 h. 30 que le feu a commencé. Les pompiers de Ravoire, alertés aussitôt et commandés par Jacques Travagliini, luttèrent avec leur pompe et bien que disposant de très peu d'eau ils parvinrent à préserver les chalets voisins.

Vers 9 heures, le feu était circonscrit. Quant à la « Maison blanche », elle est pour ainsi dire entièrement détruite. Elle appartenait ainsi qu'on le sait à trois propriétaires, MM. Attilio Rossa, à Martigny-Bourg, Mme Robert Wouilloz et Jules Guex, à Ravoire.

Au cinéma Corso : LES FIANCES.

De temps à autre, le cinéma italien nous envoie un film digne de prendre place parmi les bonnes productions du cinéma européen. C'est précisément le cas des FIANCES, que le Corso vous présente dès ce soir, dans une version parlée en français.

Venez voir ce film. Il remporta un légitime succès dans un récent festival du cinéma à Lugano et il ne manquera pas de vous laisser une impression durable. Il est tiré du célèbre roman d'Alfredo Manzoni.

Au Martigny-Sports

La première équipe de Martigny-Sports se déplacera dimanche 24 juin à Aigle pour y rencontrer la première locale pour la Coupe valaisanne (Aigle I ayant été admis pour cette saison à disputer cette compétition). Le vainqueur de cette rencontre sera appelé à disputer la finale contre le gagnant de Sion I-Chippis I. C'est tout dire par là l'importance du match de dimanche.

Les personnes qui désirent accompagner Martigny I à Aigle sont invitées à s'inscrire au *Bar du Casino Etoile*, pour samedi 23 juin jusqu'à 19 h., en versant le prix de la course, soit 3 fr., surtaxes comprises pour l'aller et le retour. Le départ de Martigny aura lieu par le train de 14 h. 29 et pour le retour à 20 h. 09 d'Aigle.

A Buchenwald et Belsen

Dès vendredi, sur l'écran de l'Etoile, le sensationnel reportage : *Ce qui se passait à Buchenwald et Belsen (Les camps de la mort)*.

Au même programme : Bette Davis dans son grand succès : *Victoire sur la Nuit* (parlé français).

Répétition de l'Harmonie

Ce soir mercredi, répétition générale.

Gymnastique féminine

Ce soir à 20 h. 30, répétition sur le terrain. En cas de mauvais temps, au local. Ne pas oublier d'apporter 2 coupons de repas pour la fête de Saxon.

Classe 1923

La course annuelle prévue pour le dimanche 24 juin est renvoyée à une date ultérieure. *Le Comité.*



Le Groupement des Cinémas du Valais a le profond regret d'annoncer à ses membres le brusque décès de son cher collègue

Monsieur Charles BÉRARD

Directeur du Ciné-Casino de Sierre.

L'ensevelissement aura lieu jeudi à 10 h., à Sierre.

A PROPOS DE L'AIDE AUX MONTAGNARDS

Un agriculteur montagnard nous écrit:

Dans un article paru sous ce titre dans le No 46 de la *Schwyzzer Zeitung*, l'auteur laisse entendre que nous, agriculteurs montagnards, ne sollicitons pas d'être mis au bénéfice de l'aide financière et que nous y renoncions pour ainsi dire volontiers. A mon avis, on vise là les allocations pour enfants que, depuis le 1er juillet 1944, la Caisse de compensation verse aux agriculteurs montagnards. Or il est faux que nous renoncions de plein gré à ces allocations. Elles nous permettent de nourrir et vêtir nos enfants et de les élever de façon décente et conforme à la dignité humaine.

Je mentionnerai, à titre d'exemple, que je suis un agriculteur montagnard et que je possède une exploitation de montagne sise à une altitude de 1000 mètres. Cette propriété avait une capacité de rendement d'environ 4-5 têtes de gros bétail. Grâce à une exploitation intensive, j'ai pu accroître cette capacité de rendement à 6 têtes de gros bétail. J'avais repris cette propriété de mon père pour une somme de 30.000 francs.

Cela dit, l'auteur de l'article en question s'imaginait-il que je renoncerais volontiers à recevoir des allocations pour mes 11 enfants? Sans cet appui financier, il ne me serait pas possible, même dans les temps actuels, de faire vivre ma famille d'une façon décente et sans m'endetter. A l'aide des 770 fr. qui me sont versés annuellement comme allocations pour enfants, je puis donner à ces derniers suffisamment de pain et entretenir ma famille sans accumuler des dettes que mes enfants devraient rembourser au cours des années ultérieures.

A mon avis, il ne faut plus, comme jusque là, que le paysan des montagnes se voie contraint de contracter des dettes lorsque ses enfants sont en bas âge, pour que, jusqu'à son décès, il ait, avec ses enfants devenus grands, à pâtir du fardeau de ces dettes.

Maint citadin et maint villageois me reprocheraient ma nombreuse famille et diront que, dans ces circonstances, on ne doit pas mettre au monde autant d'enfants. Au point de vue purement matériel, tel est effectivement le cas, mais nous envisageons les choses sur un plan supérieur, car nous sommes croyants. C'est devant le tribunal de Dieu que nous verrons qui avait raison, de l'habitant de village avec un unique enfant, ou du montagnard avec ses onze enfants.

Je tiens à solliciter instamment les autorités compétentes de pourvoir à ce que les allocations pour enfants accordées jusqu'ici soient maintenues après la guerre, afin que nous, agriculteurs des montagnes, ne retombions pas dans la gêne où nous nous trouvions avant 1939.

Les sports

Le tir à Monthey

Voici les tireurs montheyens qui ont obtenu la distinction au récent concours fédéral en campagne, à 300 m.: Yersin Alfred, vétéran, 81 pts; Cochard Ls, Giovanola Joseph, Marclay Adrien 77; Vannay Robert 75; Contat Marcel, Devanthéry Georges, Dufaux Louis et Durst Marcel, 74.

Mention fédérale: Ottinger Gaston, Coppex Fernand 73; Delaloye Pierre 72; Monnay Hermann 71; Mosimann Werner, Devanthéry Roland, junior, 70.

Voici les principaux résultats des tirs militaires de 1945 qui ont vu la participation de 110 tireurs montheyens. Obtiennent la distinction pour 100 pts et plus (programme fédéral à 300 m.): Marclay Adrien 116; Dufaux Louis 115; Giovanola Joseph 110; Cardis Hermann 109; Carraux Antoine 108; Devanthéry Gges et Roland 107; Parvex Victor, Carraux Jean, 106; Durst Marcel, Duchoud Auguste, Cottet-Dumoulin Jules 105; Jost Antoine, Mettan Louis 104; Médico Raymond, Moix Eugène, Musy Claude, Giovanola Raymond, Parvex Roland, Renaud Marc fils, Yersin Alfred, vétéran, 103; Boissard Charles, Delaloye Pierre, Duchoud Edouard, Schutz William, Jean-dét Joseph, 102; Diserens Charles, Pernollet Raph., Vannay Robert, Coppex Fernand, 101.

Le dimanche sportif séduois

Pour la Coupe valaisanne, Sion I bat Chalais I, 3 à 1. Seuls Joris et Favre II sortaient du lot. Buts: Joris (2) et Bovier (1).

Pour le championnat valaisan, St-Léonard s'octroie le titre après un match plaisant en battant Fully I par 2 buts à 1.

Pour la finale du championnat des vétérans, Monthey bat Sion, 2 à 1. Territorialement plus puissants en Ire mi-temps, les Montheyens ont été acculés devant leur but durant 30 minutes de la seconde partie, mais toujours une jambe ou M. Craviolini ont empêché les Séduois de marquer. Belle discipline des «vieux» qui sauront retrouver leur revanche. Sion: Aymon P.; Favre J., Gaillard R.; Podicco, Gerber, Turci Egidio; Arlettaz, Favre R., Gétaz, Passerini et Gaillard A.

Une rencontre de tennis Sion Valère-Viège a donné les résultats suivants: Imboden (V) bat Roten J.-J., 5-7, 1-7, 6-4, 6-1; Bortis (S) bat Joris (V) 5-7, 7-5, 6-4; Bodenmuller (V) bat Varone (S) 4-6, 6-4, 6-4; Vuille (Sion) bat Biaggi (V) 6-1, 7-5; Aymon-de Werra (S) battent Imboden-Joris (V) 6-1, 6-4.

Le tir à Montana

132 tireurs ont participé les 9 et 10 juin au tir fédéral de section en campagne, de la Noble et Louable Contrée, au stand de Montana. Palmarès:

Distinction (300 m.): Duvernay Fçois, Lens, 79; Lamont Fçois, Lens 77; Grosclaude Paul, Montana, 76; Fusch Fçois, Berclaz Hubert, Venthône 75; Charodon Jean, Venthône; Emery Georges, Bonvin Antoine, Lens, Cina Benjamin, Montana, 74.

Mention fédérale: Bonvin Victor, Montana, Lamont

Nouvelles de l'étranger

Un démenti formel de Tokio

D'après une information de l'agence japonaise, le porte-parole officiel du gouvernement nippon a démenti la nouvelle de Stockholm, d'après laquelle le Japon aurait offert à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis d'ouvrir des négociations de paix.

A aucun moment, nulle part et par aucun canal, le Japon n'a fait ou fait faire de telles propositions. La politique du Japon et ses objectifs n'ont pas subi la moindre modification.

Pour écarter les conflits

Le rapport du comité pour écarter pacifiquement les conflits a été adopté à l'unanimité au cours d'une séance publique de la grande commission de la conférence pour la sécurité du monde, à San Francisco. Le délégué australien, M. Evatt, a approuvé les propositions sous réserve d'examiner encore si le texte définitif devrait prévoir que le Conseil de sécurité mondiale «peut ou doit convoquer les parties en vue d'un règlement pacifique d'un conflit.»

Le roi des Belges ne veut pas abdiquer

Un porte-parole du roi Léopold a fait la déclaration suivante à la presse alliée: «Il est exclu que Sa Majesté abdique. Le roi a décidé de faire retour dans son pays, où le gouvernement a déjà démissionné. Dès ce moment, le roi exerce de nouveau tous les pouvoirs qui lui sont reconnus par la Constitution.»

Le roi Léopold a décidé d'essayer de constituer un nouveau gouvernement, avant de rentrer de Salzbourg. Il a prié son frère de continuer à exercer la régence, entre temps.

L'Amérique sur ses gardes

On apprend de New-York que le gouvernement américain a décidé de maintenir la production de guerre bien au delà des besoins du conflit avec le Japon. La presse américaine écrit que cette politique militaire a pour but de créer de grandes réserves de matériel en vue «d'empêcher toute surprise, genre offensive von Rundstedt».

Marcel Déat condamné à mort

La Haute Cour de Paris s'est réunie mardi pour juger Marcel Déat, inculpé de trahison. On est sans nouvelles de lui depuis sa fuite de Sigmarin-gen. Il est jugé par contumace. Après délibération, la Cour condamne Déat à la peine de mort, à la radiation de la Légion d'honneur pour indignité nationale et à la confiscation de ses biens «pour propagande défaitiste, pour avoir fait œuvre d'un organe d'asservissement à l'Allemagne, pour avoir organisé le service obligatoire du travail, s'être inscrit dans les Waffen SS, s'être engagé dans la Milice et pris la fuite en Allemagne.»

Le procès de Moscou

Radio Moscou a commencé son rapport sur les déclarations du procès intenté aux Polonais en reproduisant la déposition du témoin Dzilinski. Ce dernier qui commandait la région militaire de Vilna, déclara: «Nous étions en réalité antisoviétique, mais nous devons donner l'impression que nous avions des sentiments d'amitié à l'égard des Russes». Le témoin a ajouté que le gouvernement clandestin polonais avait préparé la lutte armée contre l'Union soviétique.

Les profascistes gagnent du terrain!

Les aveux des Polonais accusés à Moscou ont causé à Londres une grande surprise. Le journal communiste *Daily Worker* utilise les résultats de la première journée de débats du procès pour attaquer vigoureusement la politique étrangère du gouvernement conservateur et écrit que les Polonais accusés ne sont qu'une bande de meurtriers et de saboteurs et que la renommée de la Grande-Bretagne a été traînée dans la boue par les dirigeants de la politique étrangère britannique.

Tant que la politique du gouvernement britannique dépendra du bon plaisir d'une majorité conservatrice, l'alliance avec l'URSS dépendra d'extrémistes pro-fascistes antisoviétiques qui tirent les ficelles derrière les coulisses des conservateurs. Jusqu'ici, le *Daily Worker* se contentait d'accuser les conservateurs britanniques d'être antirusse et maintenant il leur reproche d'être pro-fascistes.

Nouvelles suisses

Un enfant meurt ébouillanté

Le dernier né d'une famille de La Sagne. Le petit Matthey, âgé de 18 mois, ayant renversé sur lui un pot de lait bouillant, à la suite d'un brusque mouvement, a été grièvement brûlé et est mort lundi soir à l'hôpital de Neuchâtel.

Pommes de terre précoces

Les pommes de terre mûres des variétés Eersteling, Idéale, Fruhbote, Couronne impériale et Early Rose sont mises dans le commerce. Pour ces variétés, le prix maximum à la production est fixé, jusqu'à nouvel ordre, à 32 fr. les 100 kg. sans sacs rendus franco gare de départ la plus proche. A ce prix s'ajoutent pour les consommateurs les frais de transport et les marges du commerce autorisées par le service fédéral du contrôle des prix. Il n'est pas accordé jusqu'à nouvel avis de subsides pour le transport des pommes de terre de la nouvelle récolte.

Un souvenir aux mobilisés

On communique de source officielle:

Le général a décidé de remettre un souvenir à chaque mobilisé ayant accompli au moins 30 jours de service actif entre le 29 août 1939 et le 20 août 1945. Ce souvenir est la reproduction d'un dessin en couleurs exécuté par le peintre Traffelet. Il portera une attestation signée du général, ainsi que le nom du mobilisé. La distribution de ce souvenir commencera avec l'automne. Elle sera vraisemblablement terminée avant la fin de l'année.

Le nouveau plan de relève

En réponse à une question du conseiller national Studer, de Berthoud, le Conseil fédéral indique qu'en relation avec le nouveau plan de relève, le commandement de l'armée a établi, pour les classes appartenant aux services complémentaires, dans son ordre sur les services à accomplir dès juin 1945, que les militaires qui ont fait déjà du service actif de 1914 à 1918 sont exemptés de tous nouveaux services de relève.

Levée d'arrêtés du Conseil fédéral

Seront levés, à partir du 1er juillet: l'arrêté du Conseil fédéral du 9 février 1940 sur l'évacuation de la population civile et l'arrêté du Conseil fédéral du 2 juin sur les soins médicaux à donner à la population civile pendant le service actif.

Suppression de la censure des films

Après avoir consulté la division presse et radio, les départements intéressés et le commandement de l'armée, le chef du département fédéral de justice et police a soumis au Conseil fédéral le texte d'une décision concernant la suppression de la censure des films de la division presse et radio.

Le Conseil fédéral, dans sa séance du 18 juin 1945, a approuvé cette décision, qui entre immédiatement en vigueur.

Henri, Lens 73; Barras Jérémie, Montana, Favre Ernest, Venthône 72; Tschopp Edouard, Savioz André, Ruedin Fritz, Montana, Lamont Jules, Nanchen Gges, Lens; Berclaz Jules, Mollens; Kamerzin Marcel, Icoigne, 71; Rey Emile, Robyr René, Montana; Emery Emile, Lens; Métrailler Prosper, Venthône; Crettol Raymond, Mollens, 70.

A la Banque nationale suisse

M. Franz Jenni, docteur en droit, d'Entlebuch et de Buchrain, canton de Lucerne, actuellement professeur ordinaire de droit privé suisse à l'Université de Fribourg, a été nommé directeur de la succursale de Lucerne de la Banque nationale suisse, avec entrée en fonctions le 1er août, pour le reste de la période administrative expirant le 30 juin 1949.

LES LETTRES

«*Emiretiens avec M. Hitler*» (Editions du Dialogue, Genève). — M. Léon Bopp, qui a déjà écrit un livre remarquable sur «Napoléon» dont il a mis en lumière certains aspects intimes peu connus, publie ces «entretiens avec M. Hitler» qui sont un résumé de la doctrine du fameux livre *Mein Kampf*. Maintenant que tout le monde érige sur la doctrine hitlérienne s'écroule dans la honte et le sang, il n'y aurait, semble-t-il, plus grand intérêt à exposer les caractéristiques essentielles de cette théorie périmée qui a disparu, espérons-le, avec son auteur, sous les décombres de la Chancellerie du Reich...

La grande naïveté d'Hitler sera sans doute d'avoir cru que l'on pouvait conquérir le monde par la violence, la force et la tyrannie, que l'Allemagne était le peuple destiné à dominer la terre, en vertu d'un orgueil confus et ridicule.

Le mérite de M. Léon Bopp sera certainement d'avoir opposé systématiquement aux affirmations scientifiques et doctrinales du Führer — *sic transit gloria mundi!* — une doctrine plus humaine et plus compréhensive. Et l'on ne peut qu'approuver après l'échec sanglant des doctrines de force, les conclusions vigoureuses de Léon Bopp:

«Pourquoi, dans le domaine international, ne point chercher à substituer à l'impérialisme de l'orgueil, de la haine, de la perfidie, cet impérialisme traditionnel et tellement ressassé — un impérialisme généreux, compréhensif, c'est-à-dire un effort de conquête par la charité, le dévouement, l'esprit d'entraide?»

Il faut féliciter M. Léon Bopp d'avoir su condenser, dans un essai lumineux et solide, toute la malfaisance et l'illusion de la doctrine de celui qui restera, dans l'Histoire, comme un symbole d'orgueil vaincu... v. d.

Madame et Monsieur Louis GAILLARD-BIOLAZ, à Charrat;
Monsieur et Madame Edouard BIOLAZ-MAGNIN et leurs enfants André et Edouard, à Charrat;
Madame et Monsieur Jules MORARD-BIOLAZ, à Charrat;
Madame et Monsieur Gabriel GIROUD-BIOLAZ et leurs enfants Ginette et Marcien, à Charrat;
Madame et Monsieur Raymond DARIOLY-BIOLAZ et leurs enfants Robert, Bruno et Laurent, à Charrat;
Madame Veuve Céline CARRON et famille, à Lausanne, Genève et Cully;
Mademoiselle Simone VOUILLOZ, à Martigny-Ville;
Les enfants et petits-enfants de feu Xavier BIOLAZ, à Charrat;
Madame Veuve Isaline CRETTON-BIOLAZ, à Charrat;
Mademoiselle Agathe DARBELLAY, sa dévouée garde-malade;
Les familles LUGON et FORT, à Saxon, VADI, à Charrat, ainsi que les familles parentes et alliées à Charrat, Fully, Ardon, Vollèges, Vens et Sembrancher,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Julie BIOLAZ

née LUGON

leur très chère et bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le 19 juin dans sa 73^{me} année, après une pénible maladie vaillamment supportée et munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le vendredi 22 juin 1945, à 9 h. 30.

Son dévouement et son grand amour pour sa famille resteront gravés dans nos cœurs.

Bonne maman, veuille sur nous!

Cet avis tient lieu de faire part.

P. P. E.

Monsieur Maurice SCHMIDLY et famille, à Chamson, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

bien meublé
REICHENBACH & Cie
SA
FABRIQUE DE MEUBLES - SION & MONTHEY

CORSO

Dès CE SOIR mercredi

Un nouveau et très beau film parlé français

LES FIANCÉS

tiré du célèbre roman d'Alfredo Manzoni:
"I Promessi sposi"

Le Grand Succès du Festival de Lugano

MAUVAISES PHOTOS

VOTRE APPAREIL a besoin d'une vérification ou réparation, adressez-le directement à l'atelier mécanique spécialisé pour ces travaux. Atelier pour réparations d'appareils photo et ciné

Charles Wildberger
Rue Cavour 4
Genève



Machines à écrire
Machines à calculer

Vente - Location - Réparations

H. Hallenbarter SION
Tél. 2 10 63

Confiez toutes vos annonces à «Publicitas»

Sauce à salade


sans huile ni graisse,
un produit SAIS de qualité
savoureux et économique.



A VENDRE
environs Monthey,
Petite MAISON
d'habitation avec jardin et balcon. Prix avantageux.
Ecrire sous chiffre 275 Publicitas, Martigny.


A VENDRE A RIDDES
MAISON
de 2 appartements, construction récente, jolle situation et 800 m² de terrain attenant. Prix de vente fr. 45.000.—
Ecrire sous chiffre P 5955 S Publicitas, Sion.

Dénoyantez vos cerises et vos prunes



Le dénoyateur parfait à grand rendement. Ne déchire pas les fruits . . . Fr. **9.80**

ENVOI FRANCO PARTOUT



OCCASIONS

Mototrell Simar 6 CV
2 fraises
Mototrell pour la vigne, portatif, état de neuf
Moto Rallaye 500 cm3, état de neuf
Moto Moser, 500 cm3, état de neuf
Les deux à très bas prix.
Petit concasseur à grains 50 fr.

J. Zürcher, Sion
Machines agricoles, tél. 2 10 88

On demande à louer une mule ou mulet pour l'été, petits travaux et bons soins. Faire offre et conditions à Ch. Curchod-Maritz, Les Monts s. Bex.



Et comme dessert? Epatant! Alors, deux portions de fromage Tigre

VACHES

Nous cherchons à louer ou à acheter deux bonnes vaches pour l'écurie.
Faire offres avec conditions à **FELLEY FRÈRES**
Domaine du Syndicat, Saxon

CEINTURES

enveloppantes ventrières, pour grossesses, descentes d'estomacs, contre obésité, etc. **Bas prix.** Envois à choix. Indiquer genre désiré.
Rt Micheli, spécialiste, 3, Mercerie, Lausanne.

ABONNEZ-VOUS AU **CONFÉDÉRÉ**

Votre enfant mouille encore son lit ?



Tél. 2 18 64, René Bolliger, pharm.
Expéditions rapides

MESSIEURS ! faites remettre en état vos **CHAPEAUX**
par la **Fabrique de Chapeaux SCHNEUWLY**
FRIBOURG

EXÉCUTION SOIGNÉE — LIVRÉ RAPIDEMENT

Nettoyage, repassage 3.-
Nettoyage avec ruban neuf 4.50
Nettoyage avec cuir et ruban neufs 6.-

Pucerons?

alors **Planta-DEX**
FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES FLORA DUBENDORF

BUREAU TECHNIQUE
BUCHARD & MABILLARD
SAXON - Tél. 6 22 62

TOUTES
Constructions et transformations
PROJETS SANS ENGAGEMENT. DEVIS A FORFAIT

Les Cidres

DOUX (jus de pommes naturel sans alcool) fermentés, désaltérants, de la

Cidrerie Constantin & Co Sion
RUE DU RHONE, sont les meilleurs
tél. 2 16 48

Ouvrières

pour entrée immédiate, sont engagées.
Se présenter de suite à son usine
Fabrique de Conserves - Saxon

Restreindre la publicité, c'est, surtout actuellement, le commencement de la défaite.

CONTRE LES Parasites

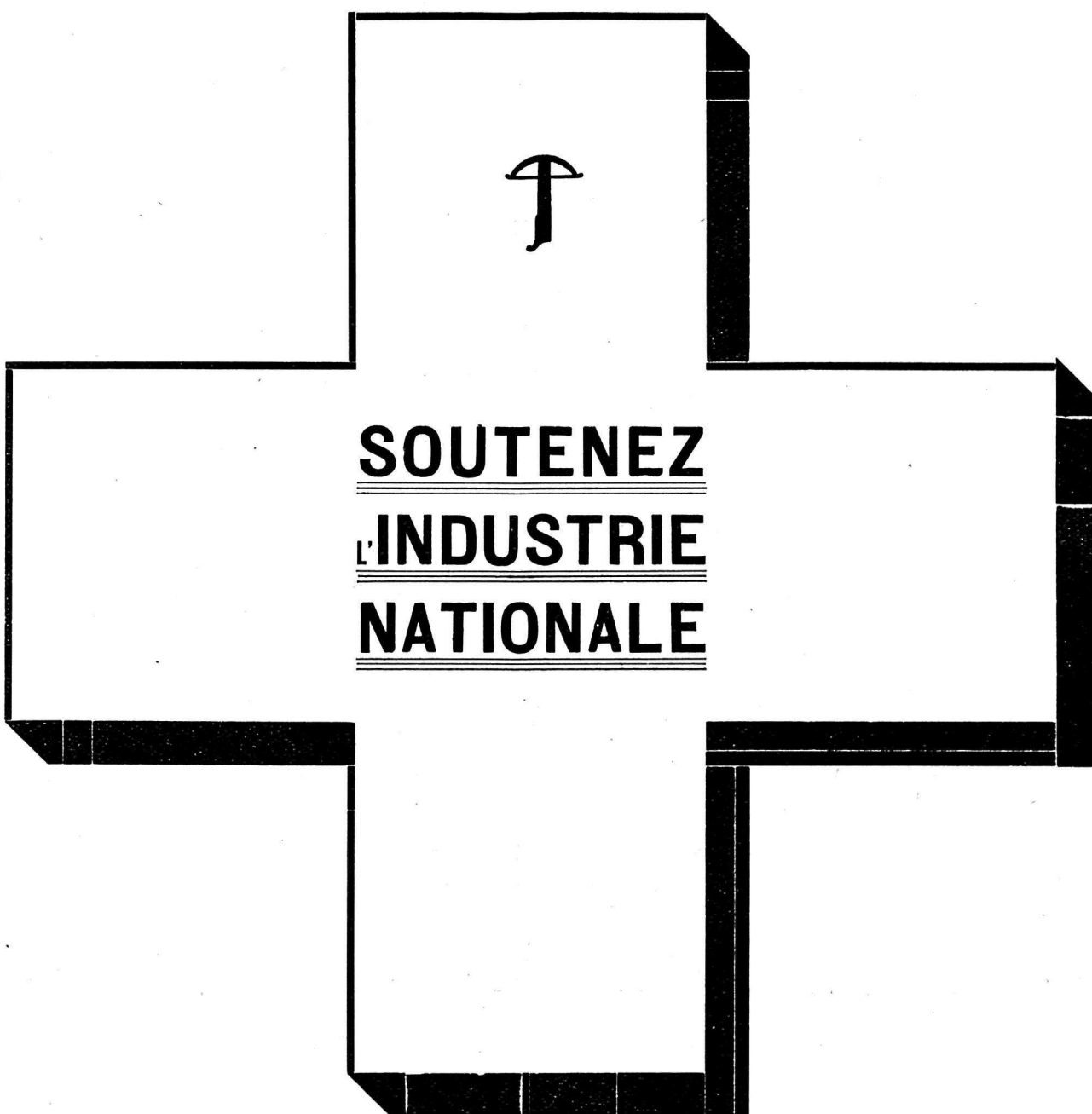
du jardin, de la vigne et du verger :

Gésarol — Gésarex
Pirox — Derux
Nitrosan

TOUS les insecticides nicotinés — Nicotine 15%, etc.

Satan tue Limaces
Grains contre les courtilières

ROGUERIE ALAISANNE MARTIGNY
Jean Lugon & Jean Crettex
Tél. 6 11 92



SOUTENEZ L'INDUSTRIE NATIONALE

Feuilleton du « CONFEDERE » No 67

L'HONNEUR AVANT

Roman de Pierre Dhaël

— Eh bien, mon fils, dit-il, quelle est ta décision ?
Jean répondit :
— Ce sera, mon père, comme vous l'entendez. Je crois, avec Ulrich, que c'est le seul moyen de nous sauver de la misère.
Le vieux duc lança à son héritier un regard de mépris.
Comment ! sans réaction aucune, sans indignation, sans hésitation, il acceptait ! Tout le passé d'honneur, toutes les alliances illustres ; l'empreinte sur leurs fronts des couronnes royales portées par leurs aïeux ; tout cela, sans un sursaut, sans une révolte, sans un geste de protestation ni de rancœur, simplement, comme une chose naturelle, tout cela, Jean de Stalberg, le duc Jean, le dernier du nom, le monnayait, le vendait, ainsi qu'une marchandise vulgaire !
En vérité, le vieillard avait honte. Il pensait :
— C'est mon fils, et il est de mon sang. Ma race, la voilà !
Ah ! il avait espéré une autre réaction. Cette chose qu'il proposait à Jean, cette mésalliance, ce forlignage, il comptait bien le voir repousser tout cela avec dégoût ; il comptait le voir, dans cet instant irragique, avec son orgueil d'homme, rejeter cette boue, et chercher quelque autre moyen de salut.
Et voici que, sans paraître même se rendre compte, passivement, Jean acceptait cette ignominieuse déchéance !
Soudain, une sourde colère envahit le vieillard. Le sang empourpra son visage, qui devint, peu après, d'une pâleur mortelle. Il se dressa, tel un justicier, en face de son fils.
— Un Stalberg ! gronda-t-il. Non, ce n'est pas possible. Allons donc !
Et il éclata de rire. Puis, brusquement, il saisit Jean aux poignets.
— Tu es un lâche ! proféra-t-il. Un lâche... un lâche...
Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres (France)

Ses yeux s'agrandirent, ils regardèrent dans le vide ; ses lèvres esquissèrent un rictus de dégoût. Puis, tout à coup, on le vit chanceler. Il essaya de se retenir à un siège et, dans un bruit de meubles renversés, son grand corps s'éroula sur le parquet.

XXXVIII

Depuis vingt-quatre heures, le duc de Stalberg était à l'agonie.

Lorsque Jean et Ulrich, aidés d'Osmin et du valet de pied, l'avaient relevé et porté sur son lit, il avait perdu la parole.

Le médecin, appelé en hâte, ne put que secouer la tête.

— Congestion cérébrale, dit-il ; il est à craindre que l'épanchement ne continue.

Pusi, il ajouta :
— Parlez bas, le malade a toute sa connaissance.
Jean se tenait debout, près du lit, ayant à ses côtés Irène et Mlle Adélaïde.

Cette dernière ne paraissait pas comprendre le terrible malheur qui la frappait. Dans une sorte d'hébétéude, elle regardait son frère, sans faire un geste ni prononcer un mot.

L'hémiplegie avait atteint tout le côté droit. La paupière s'était abaissée sur l'œil, qui ne voyait plus ; et le bras, allongé sur la blancheur du lit, paraissait une chose inerte, horriblement lourde et déjà sans vie.

Mais l'œil épargné par la paralysie demeurait ouvert. Depuis le moment tragique, pas une minute il ne s'était fermé pour le repos du sommeil, et tout ce qui restait de force vitale semblait réfugié dans ce regard.

Ne quittant pas ceux que le duc aimait, et aidé des gestes de la main demeurée libre, il arrivait, par ses expressions diverses, à leur communiquer la volonté du mourant.

D'abord, on avait voulu éloigner Ghislaine, afin d'épargner à sa jeunesse un aussi triste spectacle. Mais l'œil du vieillard s'était fait, tour à tour si impérieux et si suppliant, qu'on avait dû la ramener auprès de lui.

De longs moments, il tenait la petite main dans la sienne et regardait l'enfant avec une tendresse si passionnée que tous s'en trouvaient émus.

La fillette montrait un courage au-dessus de son âge. L'âme déjà trempée, elle ne se laissait pas impressionner par l'horreur de la mort. Ayant compris qu'elle allait perdre à jamais son grand-père, elle s'attachait à lui et ne voulait pas le quitter.

On avait fait appeler le prêtre.

Le docteur, lors de sa dernière visite, avait seulement dit à Jean :
— Courage, monsieur le duc, c'est la fin.
Et, dans cette chambre silencieuse, par un après-

midi glacial, impuissants, désolés, les Stalberg attendaient l'arrêt du Ciel.

Par discrétion, Chantal s'était écartée. Elle ne faisait point partie de la famille. Ces minutes déchirantes et sacrées, elle n'avait aucun droit à les partager. Elle revivait, dans sa chambre, le calvaire qu'elle avait gravi, lors de la mort de son parrain. Elle pensait à Ghislaine. Comment resteraient impressionnés l'âme et le cerveau de cette enfant ?

Jean de Stalberg se tenait debout au chevet de son père, ne le quittant pas des yeux. Il ne pouvait bannir de sa pensée l'horreur de la dernière scène.

Il se disait :
— C'est moi qui l'ai tué !
Mais, n'était-ce pas là pure folie ? Quel reproche pouvait-il se faire ? Ce mariage proposé, il l'avait accepté comme un sacrifice et pour le bien de tous. Seul, il aurait peut-être triomphé de la misère ; il l'aurait, en tout cas, supportée sans faillir. Mais, avait-il le droit d'y condamner les autres ?

Parfois, il lui semblait que son père lui pardonnait. Le vieillard le regardait avec tendresse. Plusieurs fois, la main demeurée libre avait serré la sienne, longuement.

Visiblement, la vie abandonnait le grand corps immobile : le duc de Stalberg allait mourir.

Tout à coup, Jean vit passer dans le regard de l'agonisant une sorte d'inquiétude. La main, péniblement, se souleva encore :
Le jeune homme se pencha :
— Vous désirez quelque chose, mon père ?
Le regard anxieux dit :
— Oui ! oui !
On fit approcher, un à un, tous les membres de la famille. Ce n'était pas cela que le malade désirait. Ghislaine mit sa main dans la sienne. Il l'y garda. Pourtant, il ne parut pas se calmer.

On alla chercher Andréna. Il la regarda affectueusement, mais ce n'était pas encore cela qu'il attendait.

Ghislaine, à son tour, colla ses lèvres à l'oreille du vieillard.

— Grand-père, dit-elle, cher grand-père, c'est Mlle Chantal que vous voulez ?
Le regard s'apaisa aussitôt et, tourné vers l'enfant, la remercia d'avoir compris.

On courut chercher l'institutrice. Elle s'inclina vers le mourant et, de sa voix douce, elle demanda :
— Monsieur le duc, qu'est-ce que je dois faire ?
Elle avait posé sa main sur le lit. Par un grand effort, le vieillard l'attira dans la sienne, la réunit à celle de l'enfant ; puis, mettant dans son regard tout ce qu'il lui restait de vie, le fixa avec insistance sur celui de la jeune fille. Il chercha ensuite Ghislaine. Ses lèvres que la paralysie avait scellées depuis vingt-quatre heures, s'entr'ouvrirent et un seul mot en sortit, qui

arriva comme un souffle aux oreilles de Chantal :
— Amour...
Elle comprit. Obéissant au cerveau qui allait s'éteindre, cette langue, à présent muette pour jamais, était parvenue, par un suprême et prodigieux effort, à articuler la parole qui contient tout : « Amour » !
Elle se pencha plus près.
— Monsieur le duc, vous me demandez de continuer à aimer votre petite Ghislaine ?
C'était cela ; mais le regard restait encore anxieux.
— Vous voulez que je demeure près d'elle ?
L'œil du moribond disait : oui, mais ne s'apaisait pas complètement. Ce n'était pas tout encore.
La jeune fille demanda :
— Longtemps ?
Le regard ne cessait d'implorer.
Tout près de son oreille où les bruits de la terre n'arrivaient plus, déjà, qu'affaiblis et lointains, elle dit :
— Toujours ? Toute la vie ?
Et, comme le regard s'éteignait, apaisé, satisfait, elle ajouta :
— Je vous le promets ! Je vous le jure !
Pour que s'en allât en paix cet homme qui ne lui avait montré que froideur et dédain, Chantal venait, sans hésiter, d'engager tout son avenir, sa vie entière.

Un silence glacial envahit la pièce.
L'agonisant retenait les deux mains dans la sienne, et semblait leur défendre de se séparer.

Lentement, les paupières s'abaissèrent, comme pour le sommeil ; et ce ne fut que par le contact de la main qui se refroidissait que Chantal comprit que le duc de Stalberg avait cessé de vivre.

XXXIX

Pendant la semaine qui suivit ces tristes événements Ulrich sentit qu'il n'était pas décent de reparler à Jean de ses projets.

Pourtant, le temps passait. Les funérailles du duc, que son héritier, par piété filiale, avait voulues dignes de lui, avaient écorné les dernières réserves. Avec ce qui restait on ne vivrait pas longtemps. Il fallait agir au plus vite.

Par le Directeur du Palace, le Hongrois était tenu au courant des faits et gestes de Damovitch. L'arrivée de celui-ci avait été retardée d'une semaine.

— Tant mieux, pensait Ulrich. Cela me donne de la marge.

Cependant, on attendait maintenant le financier d'un moment à l'autre. La grâce et la beauté de sa fille, et aussi l'éclat radieux de la dot avaient attiré une foule de jeunes prétendants. La petite station prenait, chaque jour, un nouvel essor. (à suivre)